

Relais Petite Enfance Intercommunal du Moulin

Champlan, Villebon-sur-Yvette et Villejust



LIEU D'ÉCOUTE, D'INFORMATIONS ET DE RENCONTRES

Le RPE favorise les échanges avec les parents, les enfants, les assistants maternels indépendants et les assistants parentaux dans le cadre professionnel de la petite enfance.

Le RPE propose aussi des ateliers éducatifs et d'éveil, en direction des enfants accompagnés par leur assistante maternelle.

UN SERVICE GRATUIT POUR LES USAGERS

L'ensemble des prestations proposées dans le cadre du RPE sont prises en charge par les communes de Champlan, Villebon-sur-Yvette et Villejust avec l'aide de la Caisse d'Allocation

Familiales et sont entièrement gratuites aussi bien pour les assistants maternels et parentaux que pour les familles.



DES INFORMATIONS À DESTINATION DES PARENTS

- Connaître l'ensemble des modes d'accueil existant sur les 3 communes.
- Faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande d'accueil des jeunes enfants sur le territoire
- Répondre aux interrogations des familles
- Orienter vers des partenaires pour des questions précises dans le domaine juridique.



DES RENCONTRES ENTRE PROFESSIONNELS

- Accompagner les assistants maternels et parentaux dans leurs pratiques professionnelles.
- Animer collectivement des ateliers à destination des enfants.
- Favoriser les échanges entre professionnels de la petite enfance et rompre l'isolement des assistants maternels à domicile.
- Informer sur le statut professionnel, les droits et la réglementation.



RENSEIGNEMENTS

Relais Petite Enfance (RPE) Intercommunal du Moulin

Moulin de la Bretèche
4 chemin du Moulin par le Bas
91160 Champlan

Port. 06 74 96 75 23
rpe@villebon-sur-yvette.fr
Responsable : Colette Tinturier

DES ANIMATIONS

en présence des assistants
maternels et parentaux et les
enfants accueillis à domicile.

Permanences téléphoniques

Lundis et mardis : 15h30 - 19 h
Mercredis et jeudis : 14 h - 16 h

Accueils individuels à destination des parents ou des professionnels

Sur rendez-vous uniquement